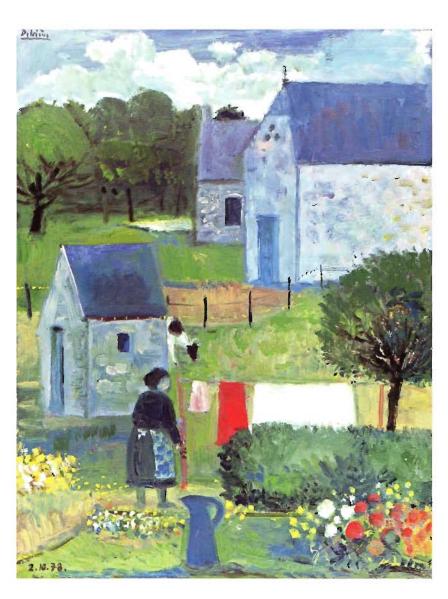
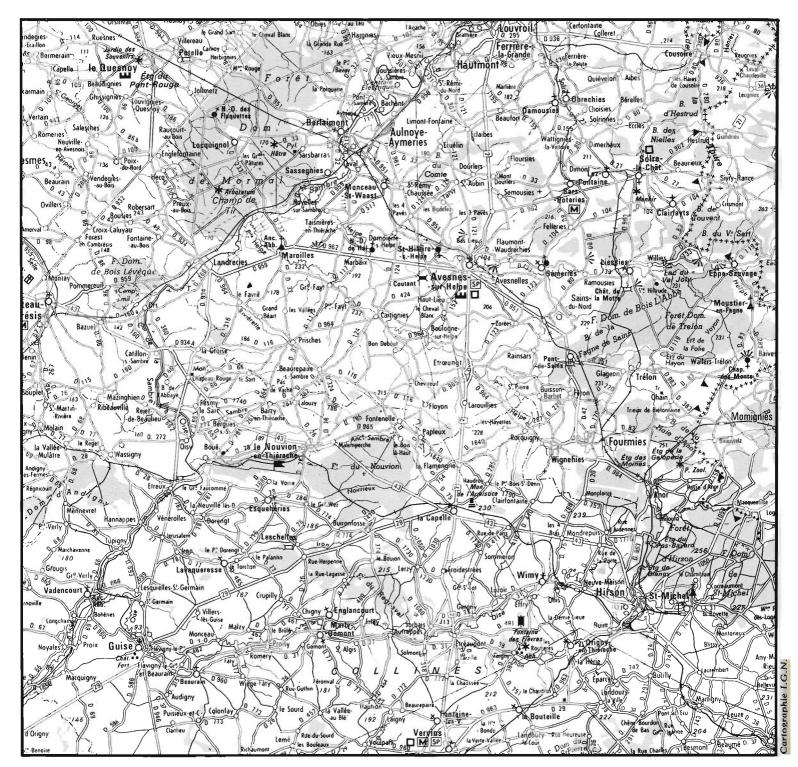
Architectures rurales en Thiérache





Architectures rurales en Thiérache

Cette plaquette, éditée par le C.A.U.E. du Nord, a été conçue à partir d'une étude de :

Sylvie Denys

projet initial

Pierre Henry

enquête - analyse - rédaction - photographies

Jean-Marie Cambreleng dessins

Cette étude a été réalisée pour le Syndicat Mixte pour le développement de la Thiérache, avec la participation de l'Établissement public régional de Picardie, et le concours de la Commission Tourisme et Environnement du Syndicat Mixte

Le chapitre sur le paysage a été conçu à partir d'une étude de la SCOP paysages pour la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement Nord Pas-de-Calais.

Le chapitre sur l'architecture d'aujourdhui en milieu rural a été réalisé grâce à l'aimable concours des architectes locaux.

Illustration de couverture et page 4 : Raymond Debiève.



Cette plaquette, destinée au grand public porte un regard sur les architectures traditionnelles de la Thièrache. Regard nécessaire avant de rénover ou de construire son logement afin de comprendre le sens d'une architecture qui est témoignage de la culture d'un pays. Nous nous devons de conserver cette mémoire, ce savoir-faire local qui est la condition d'une qualité de l'architecture aujourd'hui. Le C.A.U.E. du Nord, en entreprenant cette publication, aura contribué à amorcer ce nécessaire dialogue entre notre passé et notre présent.

Arthur Moulin Maire d'Avesnes-sur-Helpe Vice-président du C.A.U.E. du Nord Juin 1981

- Horely -

Avertissement au lecteur

L'architecture rurale ne logeait pas seulement les habitants. Elle les aidait à accomplir l'ouvrage. En ce sens elle devenait un élément de l'outillage. Elle s'adaptait aux besoins du lieu, du milieu et du moment. On pourrait presque dire que cette architecture « fonctionnait ».

C'est pourquoi, quoique fidèle à une typologie relevant du climat, des matériaux et du savoir locaux, chaque maison était pour ainsi dire faite sur mesure à la manière des meubles et des vêtements.

Une analyse de l'architecture traditionnelle peut en présenter les caractères principaux en s'appuyant sur l'observation des plus grands dénominateurs communs.

Elle ne doit cependant pas systématiser la vie et intellectualiser ce qui fut une création spontanée car une telle analyse aboutirait à caricaturer ce qu'elle veut comprendre.

Par conséquent on trouvera toujours sur le terrain des exemples qui échappent à la règle.

Pierre Henry

Sommaire

•	Entrée en matière
•	La géograhie et l'histoire
•	Les paysages
•	La maison dans le paysage
•	Les matériaux et leur mise en œuvre
•	Les éléments de composition
•	Les éléments de décor et d'art populaire
•	L'environnement architectural
•	L'architecture d'aujourd'hui en milieu rural page 60
•	Glossaire de quelques mots techniques employés dans le textepage 62
•	Bibliographie

Entrée en matiere

Cette étude sur l'architecture rurale était attendue de façon pressante par tous ceux qui, aimant leur région, voulaient y voir exprimer une valeur essentielle parce que relevant de la vie quotidienne, voire du décor familier. « L'architecture est une expression de la culture » commande l'article I de la loi du 3-12-77 sur l'architecture.

En effet la maison rurale ou paysanne propose une lecture particulièrement évidente d'un terroir envisagé aussi bien à travers ses ressources naturelles qu'à travers le tempérament de sa population.

Tout y est inscrit. Tout y est révélé: les fondements ombreux de son sous-sol, la fécondité ou la nervosité de son sol, la prégnance de son climat, et surtout les rapports que, de temps immémorial, l'homme inventa au fil d'une histoire souvent mouvementée avec tous ces éléments pour s'abriter, pour travailler, pour mener à bien la recherche continue de son développement, de sa libération, de son bonheur, et de ses rêves.

La maison est donc là qui s'impose dans le paysage extérieur et intérieur de l'homme, de la naissance à la mort.

Les artistes ont souvent tiré d'elle une espèce de force profonde dont ils ont parfois magnifiquement fait confession.

Moins loquace, l'homme quotidien en est tout autant imprégné.

La maison rurale, c'est donc, comme on dit, l'âme multiple d'une région exprimée dans le relâchement familier de sa présence alors que l'église déjà et plus encore le manoir ou le château auxquels seuls jusqu'ici la recherche historique s'intéressait, traduisent un effort d'exception voire d'importation.

Au même titre que le patois, la maison rurale, c'est la réalité quotidienne dans ses racines, ses inventions, sa familiarité, sa verdeur, sa fantaisie.

Nécessaire, cette étude était devenue urgente pour plusieurs raisons distinctes et concordantes. La vetusté importante du parc immobilier, notamment en Thiérache de l'Aisne, en condamne à terme un pourcentage non négligeable si on le rapporte à la relative faiblesse des ressources financières du monde rural.

Cela est vrai de la maison d'habitation mais encore plus des bâtiments d'exploitation agricole supplantés par des constructions modernes adaptées aux nouvelles façons culturales. On peut prévoir que l'exode lentement continu de la population, ajouté à son vieillissement, va libérer un parc dont l'appropriation par les urbains risque de dénaturer le corpus.

D'autre part, le renchérissement continu des prix dans le Bâtiment ainsi que la diffusion des standards conduisent le restaurateur à des simplifications expéditives et mutilantes. Si l'on n'y prend garde, la maison turale et paysanne risque, dans les décennies qui viennent, soit de sombrer dans la ruine, soit de devenir le champ d'application des névroses romanesques d'une population urbaine en quète de ses racines.

Quant aux candidats à la construction, ils sont la proie du fameux rappott qualité-prix sans cesse revu et corrigé par un alignement aléatoire et toujours haletant sur la politique générale d'économie d'énergie qui est devenue l'obsession de l'Occident. En vérité, personne ne sait de quoi demain le Bariment sera fait.

Dans ce climat de confusion et d'insécurité, on voit les bàtisseurs déléguer leur décision à des cabinets ou des entrepreneurs qui cherchent à leur garantir avant tout des prix sans surprise.

Autant dire que la préoccupation architecturale est souvent repoussée au deuxième, voire au troisième rang. C'est ce qui explique la relative médiocrité du parc neuf et détermine le danger grandissant de voir la Thiérache submergée par des constructions inadaptées à son paysage, à

Cette étude doit donc être considérée comme un outil susceptible de contribuer à la recherche et à la défense d'un patrimoine. C'est le patrimoine le moins réservé de tous, le plus populaire qui soit, puisqu'il s'étale partout devant nos yeux dans la rue ou les chemins. Mais cette quotidienneté, cette proximité l'ont justement rendu souvent insoupçonnable. On ne sait plus le regarder. Et garder encore moins.

son passé et à ses traditions.

Puisse cette plaquette donner opportunément à le voir.

La géographie et l'histoire

La Thiérache définie administrativement par le Syndicat Mixte est un élargissement de la Thiérache naturelle de l'Aisne vers la pointe sud du Hainaut.

Elle s'entend donc comme une région située à cheval sur les départements du Nord et de l'Aisne.

Elle comprend 14 cantons, soit une population de 175 000 habitants répartie dans 230 communes.

Au Nord, sur un plateau traversé par la Sambre, l'herbage partage un horizon légèrement ondulé avec la culture. Celle-ci continuera de s'apercevoir à l'Ouest aux confins du Cambrésis et au Sud de Vervins, portée par l'extrémité du Laonnois.

En son centre, la Thiérache apparaît comme une zone prioritairement consacrée à l'herbage. C'est le « pays vert » où les prairies se répartissent avec profusion dans un maillage serré de bocage.

Au Sud-Est, le relief s'accentue. Les premiers contreforts des Ardennes se font sentir avec un sol plus abrupt, plus escarpé. Les forêts se densifient. Le Sud occupe une zone d'argile à silex.

Le socle schisteux est recouvert de 8 à 10 m de limons dont une partie a été entraînée sur les pentes et le fond des vallées.

Par sa situation sur le flanc occidental de l'Ardenne, la région est soumise à une double influence maritime et continentale. Les pluies sont abondantes (800 nm par an) et tombent pendant 200 jours avec des maximas pendant les orages d'été et les pluies d'automne. Les températures sont relativement faibles. Les gelées sont longues (d'octobre à mai).

Les sols sont peu perméables. Le ruissellement se transforme en nombreux cours d'eau.

Le climat, l'hydrograhie, la végétation conditionnent le type de construction. A cette région au climat pluvieux et frais correspond une habitation aux ouvertures étroites, non exposées au Nord, aux murs épais, aux pentes de toit inclinées.

Formation historique du paysage

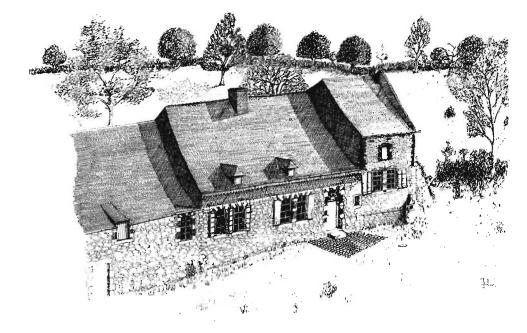
La physionomie actuelle du paysage est la résultante d'une longue adaptation de l'homme à un milieu déterminé. L'habitat reflète à la fois les caractères propres au milieu naturel et au genre de vie qui a subi des mutations successives selon l'évolution de l'économie.

Époque celtique

La forêt recouvre la presque totalité du territoire et d'immenses marécages la parsément. Dans les vallées s'étendent de vastes clairières plus ou moins inondées. Les populations eonstruisent leurs huttes dans les vallons à proximité des sources.

Époque gallo-romaine

Les premiers défrichements sont entrepris avec l'apparition du blé et de l'orge introduits par les Romains. Le développement de la culture céréalière amène la constitution de la proprtété individuelle en grands domaines et des premières villae. Les habitations quittent le vallon herbeux pour le versant aux terres plus saines et plus propices à la culture.



Époque du Moyen Age

Avec l'établissement des premiers monastères par des moines irlandais aux V^e et VII^e siècles, le défrichement s'intensifie pour augmenter le sol de culture au détriment de la forêt. Les marais s'assèchent. Le cours d'eau s'enserrent.

Dès le XII^e, on cultive l'avoine et l'épeautre et on pratique la jachère. Le petit élevage et l'artisanat apparaissent.

Hameaux et villages se forment dans les clairières, le long des cours d'eau mais le pays reste pauvre car la culture est ingrate, le sol rebelle à la culture des céréales.

La population est sous domination des seigneurs ou des abbayes qui possèdent d'immenses fermes.

Par manque de routes, le pays vit en autarcie. Les seigneurs font percevoir un droit de péage entravant le commerce et les relations sociales.

• XVe - XVIIe siècle

Les paysans sont toujours inféodés. Le paysage rural ne se modifie pas mais subit les guerres et les pillages. De ce fait, les églises et les fermes importantes se fortifient, les maisons se regroupent autour de l'église. La principale activité agricole est toujours la culture tandis que l'élevage est peu développé et se limite aux besoins familiaux. Les industries métallurgiques et artisanales (forges, poteries, verreries, vannerie, textile) qui s'implantent permettent à la population de se suffire à elle-même.

XVIII^e siècle

L'édit de Louis XV accorde le libre parcours dans le pays de Sambre et Meuse. Les routes, améliorées, augmentent les échanges et le commerce. Le roi rend un arrêt pour que le défrichement des terres incultes soit déchargé d'imposition. Les surfaces de culture s'accroissent. Ces mesures donnent un élan important à l'économie.

XIX^e siècle

La nature du sol et le climat défavorisent la production des céréales. L'herbage s'intensifie. En effet, avec le développement des moyens de communication et des échanges commerciaux, l'élevage trouve facilement des débouchés dans les grands centres de consommation. A la modification de l'économie correspond une évolution du paysage. On multiplie les herbages enclos de haies vives qui les protègent du vent mais la pâture est aussi un verger. La forme allongée des prairies révèle parfois d'anciens champs.

Ce nouveau genre de vie favorise la dispersion de l'habitat pour maintenir les rapports étroits entre la ferme et les animaux en pâture. Les petites fermes à bâtiment unique se transforment en fermes à cour ouverte par adjonction de bâtiments pour engranger le foin et loger les animaux.

Les grandes fermes monastiques à cours fermée difficilement modifiables se trouvent inadaptées à l'élevage.

La ferme herbagère abritant sous le même toit l'habitation, l'étable, les granges en bordure de route entre les herbages et les enclos de haies vives avec leur mare, constitue un des éléments les plus frappants du paysage.

Le paysage



De la forêt au bocage

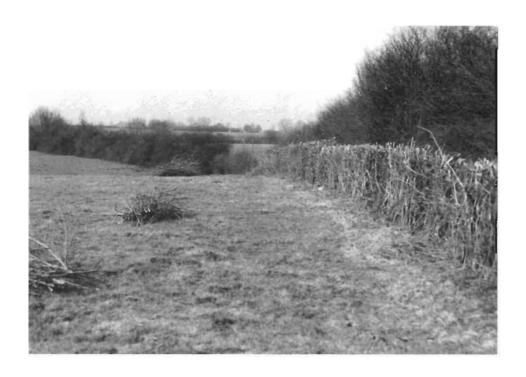
Le défrichement de la forêt va se faire lentement entre le Vè siècle et le XIIIè siècle. Des noyaux de bocage se forment autour des abbayes et des habitations. Les peintures anciennes et les enluminures montrent comme image de l'Avesnois des prairies coupées par des haies et entourées de bois, conférant au paysage son aspect de pays vert.

Dès le XVè siècle, plusieurs villages de la Thiérache ont plus de 50 % de leur territoire recouvert de prairies (Sivery. 1973). Cette proportion passe à 70 % environ vers 1700 (Defromont. 1973). Une alternance entre prairies et terres labourables va s'opérer en fonction du marché et des obligations seigneuriales

ou abbatiales au XIIè siècle, le seigneur d'Avesnes donnait une prime au paysan qui voulait transformer un pré en terre à céréales. En 1334, la superficie des pâturages est huit fois plus importante que celle des terres labourées lors de la dépression frumentaire des XIVè siècle et XVè siècle, la prospérité de l'élevage est grande, et elle incite seigneurs et paysans à développer prairies et troupeaux (Sivery. 1973). Le négoce de viande, beurre et fromage est très important. Les villageois veulent alors participer davantage au profit de l'élevage et se mettent à enherber et à clore, à tel point que les grandes abbayes veulent résister et exigent, sans succès, que les paysans maintiennent leurs champs. L'abbaye se contente d'enregistrer les transformations et de percevoir les droits d'accoutillage (droit d'enclore la parcelle de terre, le verger ou la prairie). L'enclosure va devenir

obligatoire le long des chemins et routes pour éviter que les bestiaux n'aillent pâturer sur les biens d'autrui. L'enclosure définitive va s'opérer petit à petit autour des prairies permanentes. Les gouaches peintes par Adrien de Montigny pour Charles de Croy (1595 à 1607) montrent un paysage de bocage autour des villages. Les superficies de ces prairies sont très diverses selon l'importance des troupeaux, et l'organisation graphique de la trame parcellaire se fait de façon anarchique, simplement en fonction des surfaces et des chemins, sans tenir compte de la topographie.

Mais. l'image dominante de bocage reste le pays vert même si l'on peut discerner des variations dans la trame végétale qui, finalement, servent à enrichir le paysage de bocage. Une unité domine qui englobe les nuances et s'en enrichit.



La haie

L'intérêt économique des haies n'est plus à démontrer. Les principaux arguments tournent autour de la rentabilité immédiate : rôle de brise-vent pour limiter l'évaporation et réguler les eaux, empêcher le refroidissement du sol, protéger les bêtes des intempéries et des maladies, servir d'ombrage les jours de soleil sans oublier un meilleur rendement à l'hectare des prairies bocagères sur les prairies non encloses de haies.

En deuxième argument vient le maintien des haies comme richesse écologique, mais celle-ci ne s'auto-justifie pas, elle s'appuie à son tour sur les revenus annexes que l'on peut tirer directement des haies : bois de chauffe, bois d'œuvre, fruits des haies, reproduction du gibier, etc...

Enfin viennent les arguments en faveur de la qualité du paysage. Aujourd'hui les habitants s'attachent aux moyens de préserver les paysages comme l'architecture, puisque l'un et l'autre s'assemblent dans une unité reconnue. Par l'illustration et la diffusion de l'image du paysage de l'Avesnois, les habitants défendent une image de marque, argument économique essentiel aussi bien pour le développement touristique que pour l'écoulement des produits agricoles et l'attrait des industries.

La maison dans le paysage

En Avesnois et en Thiérache l'architecture se trouve intimement liée à la présence du bocage qui témoigne, en partie, d'un passé forestier très dense. On estime que la prairie cernée de haies vives couvre encore aujourd'hui 96 % de la surface agricole utile. Les prairies complantées de pommiers voient d'année en année diminuer leur nombre mais complètent cette particularité du paysage. Les arbres et les arbustes les plus souvent rencontrées sont les suivants :

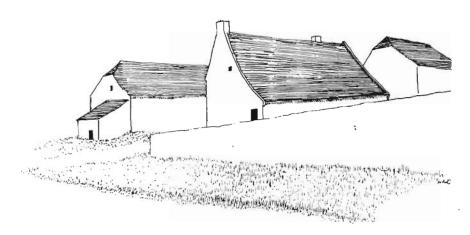
 chêne, charme, frêne, saule, noisetier, troêne sauvage, orme champêtre, merisier, saule marsault, saule cendré et saule blanc

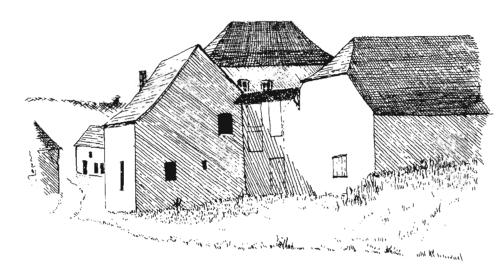
- prunellier (épine noire), aubépine (épine blanche), érable champêtre, chèvrefeuille des bois, cornouiller sanguin, groseiller à maquereaux, fusain, clématite en liane, sureau.

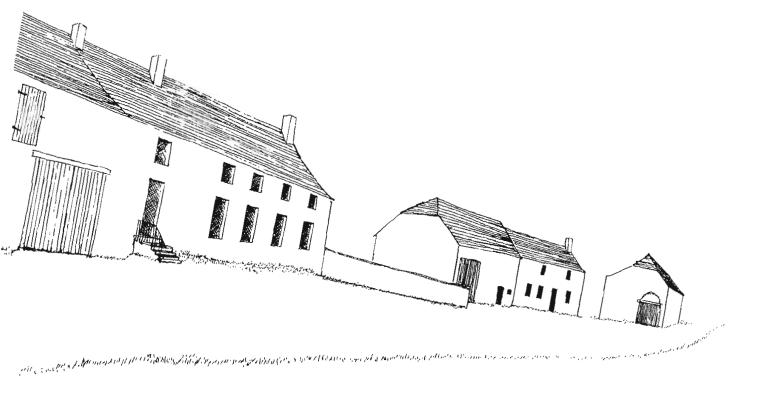
SITUATION - EMPLACEMENT:

L'architecture traditionnelle est une architecture de fonction (travail) et d'adaptation. Cette caractéristique est la source de toutes les techniques destinées à la servir.

Une observation sérieuse interdit d'édicter des principes rigides à propos de l'implantation ou de l'orientation des bâtiments car de multiples causes interviennent dans les choix du constructeur en fonction des époques, de l'évolution des structures agraires ou sociales, causes auxquelles il conviendrait d'ajouter les corrections nécessaires entre le bâti solitaire et le bâti de groupement.









IMPLANTATION - ORIENTATION:

Sur les terrains au relief mouvementé il n'y a pas d'hésitation : c'est le relief qui commande en premier et détermine les bases de la construction. C'est seulement en second lieu que sont mises en pratique les dispositions destinées à s'associer les vents et la lumière.

Sur les terrains plus calmes on pourra privilégier l'ensoleillement, voire les besoins immédiatement professionnels ou les nécessités de l'environnement socio-économique.

Faute d'une technologie puissante, l'architecture traditionnelle n'a pas recours aux plans de terrassement énergique. Elle épouse le relief du sol.

L'élévation des différentes parties de la maison s'incrit sur une ligne de décrochement fidèle à la ligne de pente.

Cette technique de l'escalier trouve également à s'exprimer sur un même plan dans des déplacements latéraux.



Elle multiplie ainsi entre les volumes des gains de place, des replis atmosphériques, des possibilités de protection et de rangement, d'abri et de circulation.

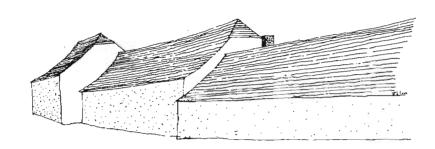
Elle prédispose à l'échange et au bien-être.

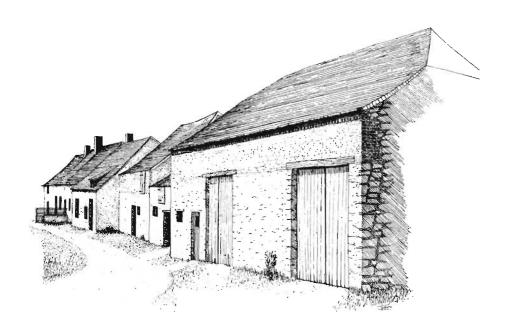
Pas d'alignement Pas de rectitude abusive Pas de raideur

Pas de monotonie.

C'est une architecture dynamique







Si vous devez. construire

PRÉFÉREZ :

- bâtir dans l'orientation dominante quitte à la rectifier par un corps de bâtiment annexe pour privilégier l'ensoleillement ou la tranquillité.
- intégrer votre maison à la pente en évitant des plans de résistance ou contraires au mouvement naturel du sol,
- terrasser en creux plutôt qu'en saillie pour que l'assise de votre maison respecte la ligne dominante du sol,
- isoler une maison résolument contemporaine dans la verdure plutôt que de l'inclure dans un milieu bâti traditionnel.

En règle générale :

préférez l'intégration paysagère, le respect de l'environnement,

la soumission au cadre naturel ou traditionnel, le repli,

la modestie.

Faites-vous découvrir lentement.

ÉVITEZ :

- de contrarier brutalement l'orientation du bâti environnant,
- de vous percher immodestement sur une crète naturelle car vous briseriez la ligne du paysage. C'est le paysage qui doit dominer, non votre maison. Profitez de l'harmonie des sols, ne la rompez pas,
- de bouleverser le mouvement naturel du sol par des terrassements trop importants. Ne dérangez pas la ligne directrice du sol. Épousezla.
- de créer un tumulus artificiel et de bâtir votre maison à son sommet. C'est une faute paysagère impardonnable, surtout à la campagne,
- de provoquer un effet de choc en implantant une maison résolument contemporaine au voisinage d'un milieu bâti traditionnel.

En règle générale, évitez l'attitude conquérante et triomphaliste, du type « regardez-moi çà », même si vous estimez pouvoir être fier de votre maison. N'exposez pas. Ne heurtez ni les lieux, ni les gens, ni les choses.

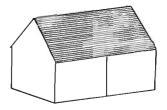
Les volumes

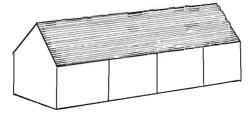
Dans le plan horizontal, le rapport entre la longueur des bâtiments et leur largeur est accordé à leur fonction et à leur situation. Dans le cas des fermes de type-bloc dont le développement est longiligne, abritant sous un mème toit les éléments de l'habitation et de la fonction (écurie, étables, laiterie sous les greniers à fourrage) le rapport largeur-longueur peut atteindre le seuil de 1/4 et même plus (exemple 8 m sur 33 m).

Les petites maisons rurales ou d'artisan, les maisons de ville aussi, se contentent généralement du rapport 1/2 ou 1/3.

Dans le cas des fermes en « L », dites en marteau, qui permet l'adjonction d'une grange en pignon de retour, ce rapport est encore différent selon la position.

- en attelle (adjonction en longueur avec décalage),
- en domino (prolongation en équerre).







Dans le volume général de la maison et plus encore des bâtiments de service, la toiture a une grande importance et constitue un élément nettement dominant (voir « Les Toits »).







Il existe aussi des volumes de rassemblement dans les fermes à cour fermée. C'est un type plus rare et relevant souvent d'une possession ecclésiastique ou nobiliaire, ou c'est un type d'influence bourgeoise.

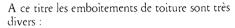
L'entrée se fait généralement par un porche surmonté (ou non) d'une tour ou d'un pigeonnier. L'architecture rurale y atteint alors sa perfection par la conjugaison de ses développements et le travail de ses matériaux.



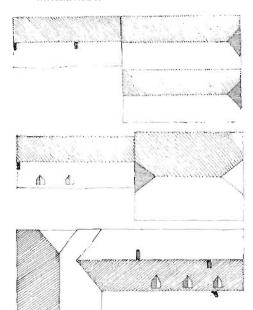




La dissymétrie est un élément courant du volume dans l'architecture traditionnelle. Associée à la conception initiale du bâtiment ou résultant de son évolution (rajout, annexes) elle contribue à la souplesse de cette architecture, à son humanisation.



- de niveau,
- dominants,
- intermédiaires.



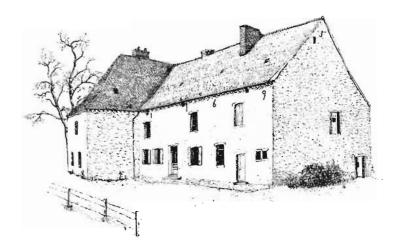


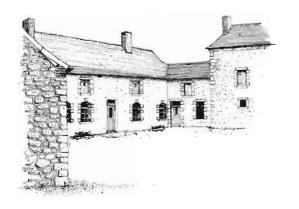


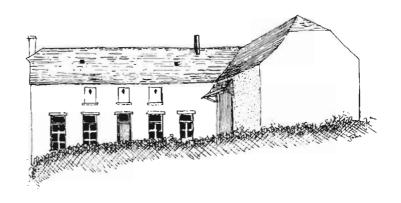
Enfin, on doit mentionner l'existence en juxtaposition, sur un espace restreint, de bâtiments séparés, élevés dans les nécessités d'une complémentarité agraire, possédant chacun dans son usage les caractéristiques générales signalées plus haut.











Si vous devez. construire

PRÉFÉREZ :

- les volumes allongés,
- les volumes emboités,
- les lignes alternées et progressives,
- les plans de décrochement,
- la dissymétrie variable,
- les volumes ramassés et longs,
- une hauteur de toiture au moins égale à celle des murs porteurs.

ĖVITEZ :

- les volumes cubiques en solitaire,
- les volumes-blocs,
- la rectitude abusive,
- l'alignement forcé,
- la symétrie systématique,

N'implantez pas un type de maison urbaine à la campagne et inversement.

En nulieu naturel, éviter :

- les volumes plus hauts que larges,
 les toitures plates à faible coiffant.



Les abords

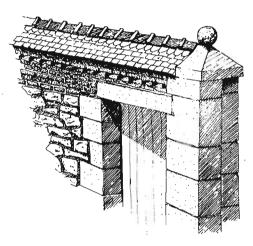
La clôture en dur est un élément relevant essentiellement de l'architecture de regroupement : route, rue, place, village. Si sa fonction est principalement séparative, elle peut quelquefois s'étendre au domaine décoratif. Dans ce cas, elle se plaît à souligner l'architecture en place dont elle est une pièce introductive ou de complément (soutènement par exemple).

Au Nord de la Thiérache on trouve des murets remarquablement bâtis. Les plus anciens sont élevés en pierres de taille, soit en limousinerie de moellons.

On trouve plus tardivement des murs de briques et souvent un mélange pierres-briques.

Le recouvrement de ces murets est constitué de pierres plates légèrement bombées sur leur face supérieure, débordantes et posées jointivement.



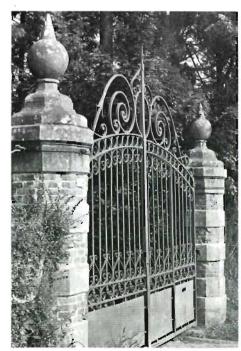


Lorsque le muret prend de la hauteur, le recouvrement est alors constitué d'un hérisson de briques posées de chant en deux pans inclinés débordants. Les extrémités ou les sections d'angle reçoivent un élément de pierre taillée de même section. Les murs de propriété plus bourgeoise peuvent recevoir à leur faite un bâti de bois couvert d'ardoises, chapeautées elles-mêmes d'une rangée de tuile faitières.

Au début du siècle, les murets ont souvent été rehaussés d'une grille ouvragée.

Les passages ou les entrées de mur s'appuient souvent sur des piliers massifs en pierre, couronnés de chaperons en pointe de diamant, sommés de boules d'amortissement, etc. Les plus simples sont des monolithes reproduisant la forme du pieu épointé qu'on voit parfois commander l'entrée de pature.

Sur ces piliers battent des portes en fer forgé ou de simples grilles métalliques.



Le porche en voûte se rencontre plus volontiers à l'entrée des grosses fermes ou des propriétés de type urbain.

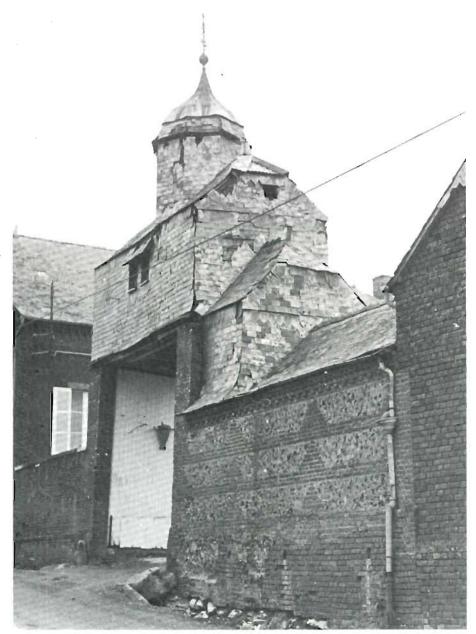
Il peut se contenter d'ètre une simple arcade, soulignée (ou non) d'un bref auvent d'ardoises.

Il peut supporter un étage de bâtiment ou plus triomphalement un colombier ou une tour.

La Thiérache de l'Aisne possède un certain nombre de ces colombiers-porches qui sont l'honneur de cette architecture paysanne.

Au Nord de la Thiérache, il en est aussi de remarquables.

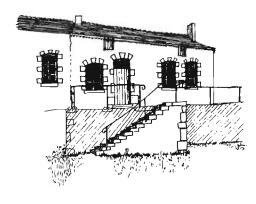


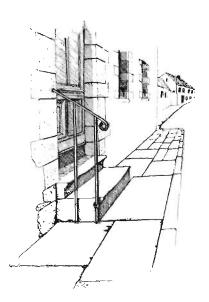


Les entrées des logements, volontiers surélevés, sont couramment desservies par une ou plusieurs pierres de seuil. Celles-ci peuvent être de forme semi-circulaire (assemblage en quarts de cercle).

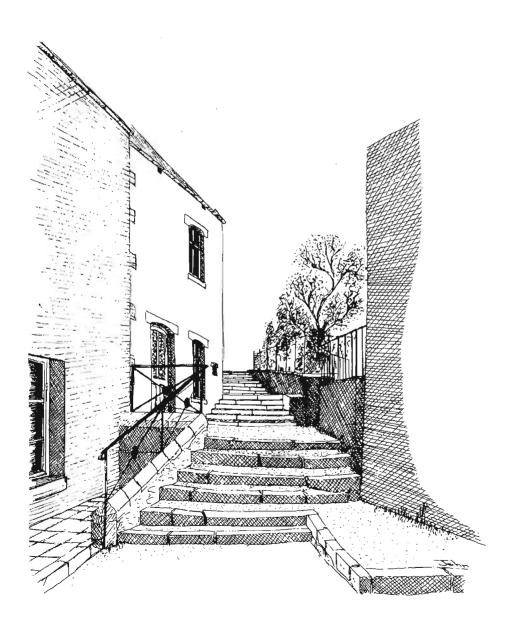
Aux endroits où la maison a dù se percher, le plus souvent en milieu urbain, les seuils se prolongent d'un petit perron desservi latéralement par des degrés. La cave peut être desservie de l'extérieur.

Les circulations contiguës à la maison sont facilitées par un dallage de pierres bleues ou un chemin en pavés de grès.









Si vous devez construire

PRÉFÉREZ:

- les clôtures en matériaux naturels : pierre, briques, et dans ce cas maçonnez en lits horizontaux, francs, d'appareil sans placage ; faire les joints à nu, clairs, de préférence à la chaux grasse,
- les clòtures ou portes en bois, aux lignes simples,
- les haies vives, d'essences locales,
- les couleurs harmonisées à l'environnement : gris, vert, brun, avec toutes leurs variations.

ÉVITEZ:

- les clôtures en matériaux artificiels ou de synthèse : parpaings, plaques de ciment, béton, plastique,
- les poteaux en béton ou les pilastres cimentés,
- les matériaux de clôture maçonnés en opus (pierres ou schistes), de style rocaille ou mosaïque,
- les imitations : fausses pierres, fausses briques,
- les joints creux ou en bourrelet,
- les joints colorés,
- les ensembles métalliques ou tubulaires trop imposants ou trop grêles, à trop forte densité géométrique, à décor répétitif, d'inspiration exotique ou anecdotique,
- les grilles ou grillages de couleur criarde,
- les éléments adventices comme roue de charrette, tonneaux, bidons de lait, etc.
- les clôtures de style claustra,
- les couleurs agressives, les teintes nettement blanches ou nettement noires.

En règle générale, évitez :

- d'être original à tout prix,
- d'être voyant,
- de succomber à la tentation :
 - du faux vieux (exposition d'antiquités),
 - du faux pittoresque,
 - du néo-rustique.

Les matériaux et leur mise en œuvre

Au même titre que les volumes, les matériaux de construction soulignent l'identité d'une architecture régionale et donnent aux bâtisseurs un champ très ouvert d'expression. Parce qu'ils étaient directement issus du sol local, les matériaux traditionnels donnaient à la maison une enveloppe naturelle qui était reçue dans le site comme la continuation du paysage. L'intégration était totale. L'harmonie de la construction était de la même essence que celle inspirée par le sol, le ciel, le soleil et le vent.

Les matériaux créaient une grande unité entre des bâtiments pourtant dissemblables. Ils renforçaient ainsi le sens de la communauté.

Dans la zone Thiérache définie par le Syndicat Mixte et qui emprunte géographiquement aux confins paysagers d'autres régions — le Hainaut pour le Nord, l'Ardenne à l'Est, le Cambrésis à l'Ouest, le Laonnois au Sud — on trouve des sols très différents. L'habitat enregistre toutes ces influences.

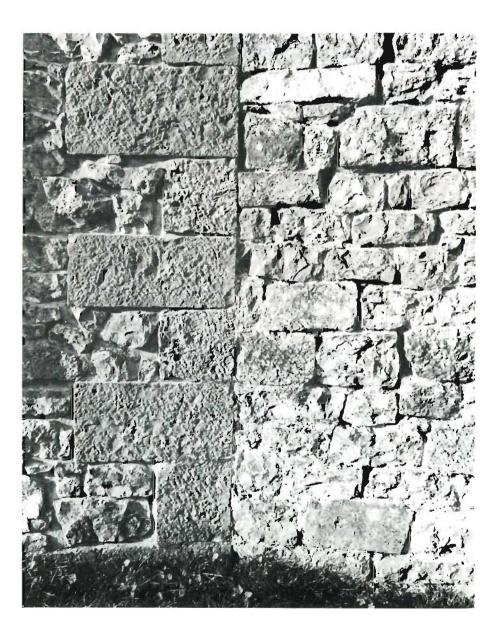
Si dans le Nord, la gamme des matériaux reste réduite, dans l'Aisne cette gamme se disperse et se multiplie pour constituer de véritables mélanges.

S'il fallait définir au point de vue de la maçonnerie, l'architecture située au Nord de la Thiérache, on y relèverait une plus grande pérennité, une nette homogénéité, une impression de puissance, voire de lourdeur, peut-être une certaine monotonie en grisaille.

Au sud, on constate une évidente hétérogénéité, une dispersion, une sorte de fragilité. On y sent la volonté de compenser une relative carence du sol par des expédients habiles.

Au Nord, l'architecture se révèle paisible, constante, harmonieuse mais renfermée.

Le Sud livre, par contre, une architecture agitée, composite, mais pleine de signes et de décor.



Si vous devez restaurer

Thiérache de l'Aisne

Si vous devez construire

PRÉFÉREZ :

- une maçonnerie de moellons de récupération assis horizontalement,
- des joints très clairs, sans trace de fer, si possible a la chaux grasse,
- des joints au nu du mur,
- des chaînages en pierre taillée de récupération ou en briques.
- des l'ableaux ou pieds droits en pierre taillée de récupération (ou à la rigueur en béton moulé de même module) ou en briques si possible anciennes,
- soit une maçonnerie de briques de récupération pour les ouvrages les plus voyants.

ÉVITEZ :

- une maçonnerie de moellons en opus,
- des joints noirs, des joints colorés ou des joints de mortier contenant trop de ciment,
- des joints saillants ou rentrants,
- les enduits, les crépis,
- les peintures sur les murs,
- les matériaux d'imitation ou de synthèse,
- tout matériau dont l'incrustation porte atteinte au gros-œuvre,
- les chainages d'angles en moëllons tout venant,
- les briques neuves de coloration ou de texture éloignées de la tradition,
- tour matériau en saillie.

En Thiérache de l'Aisne particulièrement, n'hésitez pas :

- à utiliser le silex apparent en remplissage,
- à restaurer vorre torchis en utilisant la recette locale. Le torchis est considéré comme un excellent isolant. C'est un matériau économique et facile d'emploi,
- à baucher avec des planches de même module que les anciennes, exclusivement huilées ou enduites.

En Thiérache de l'Aisne tout particulièrement, évitez :

- de cimenter abondamment le silex,
- de supprimer h\u00e4tivement les colombages,
- de remplacer systématiquement le torchis par un hourdis de briques ou un enduit au ciment
- de baucher avec des planches trop étroites, peintes ou vernies.
- de changer le module des ardoises en cas d'essentage.

PRÉFÉREZ:

- dans l'impossibilité de retrouver l'usage de la pierre de pays, préférez la brique de coloration rose saumon de teinte inégale,
- si vous désirez employer la pierre dans les appareils d'ouverture, utilisez la pierre se rapprochant le plus de la rradition.

ÉVITEZ :

- les matériaux recouverts d'un cimentage ou d'un crépi,
- les matériaux synthétiques d'imitation,
- les pierres étrangères au terroir,
- les briques de coloration trop uniforme et d'aspect trop lisse.

La pierre

La pierre utilisée dans la construction se présente sous deux aspects essentiels : la pierre calcaire dure, dite pierre bleue (de ton gris et bleu) et la craie blanche.

La pierre bleue, non gélive, est caractéristique du Nord de la Thiérache. Dans l'arrondissement d'Avesnes, on a pu recenser près d'une centaine de centres de production de la pierre bleue.

Elle était livrée soit en moellons, soit en appareils normalisés ou taillés à la demande : assises pour les sous-bassements, harpes pour les chaînages et les angles, pieds droits, tableaux pour les encadrements de portes ou de fenêtres, linteaux, clés de voûte, claveaux, appuis, seuils, marches, dalles, goulottes, soupiraux, recouvrements, chaperons de murs, piliers, chasseroue, etc.

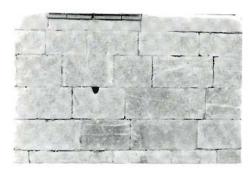
Les pierres de taille sont généralement ciselées, bouchardées ou layonnées.

Leur volume ainsi que l'importance des pieds droits conduisaient à bâtir des murs d'une épaisseur courante d'environ 50 à 60 cm. Le liaisonnement se faisait avec un mortier de chaux grasse maçonnée au nu du mur. Les pierres étaient toujours montées en lits horizontaux.

MURS-GOUTTER AUX:

- moellons assis horizontalement,
- sous-bassement en pierres de taille plus moellons.







MURS-PIGNONS:

- moellons assis horizontalement,
- sous-bassements + moellons,
- murs généralement non débordants aux rives (supportant le chevron de rive).

On rencontre cette pierre bleue essentiellement au Nord de la Thiérache où elle était puisée localement, mais sa pénétration est parfois sensible dans certaines régions de l'Aisne où elle est alors limitée aux linteaux, pieds droits, seuils, en association avec d'autres matériaux.

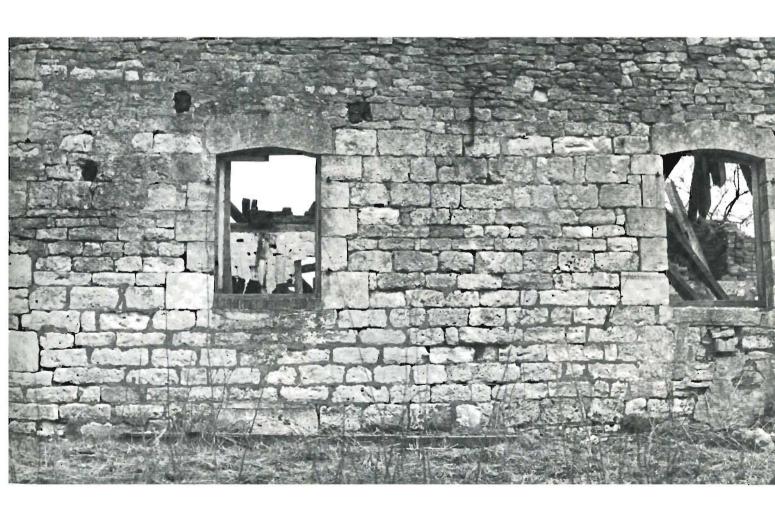
La craie blanche (Sénonien inférieur) est livrée avec les mêmes caractéristiques que la pierre bleue.

Elle se rencontre en Thiérache de l'Aisne. Selon les carrières, elle est plus ou moins gélive.

Les faces travaillées restent lisses. Elle est réservée au gros-œuvre d'élévation. On ne l'utilise pas au sol. La clarté de cette pierre crée une architecture particulièrement douce et lumineuse.

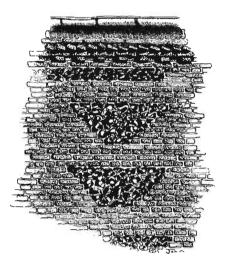
On citera au passage l'emploi relativement réduit mais existant, selon les 20nes,

- d'agaises : schiste jaune assez friable employé soit comme pierre à bâtir principale, soit le plus souvent en bourrage et complément,
- de grès : utilisé en sous-bassement ou mème parfois en tapisserie générale.



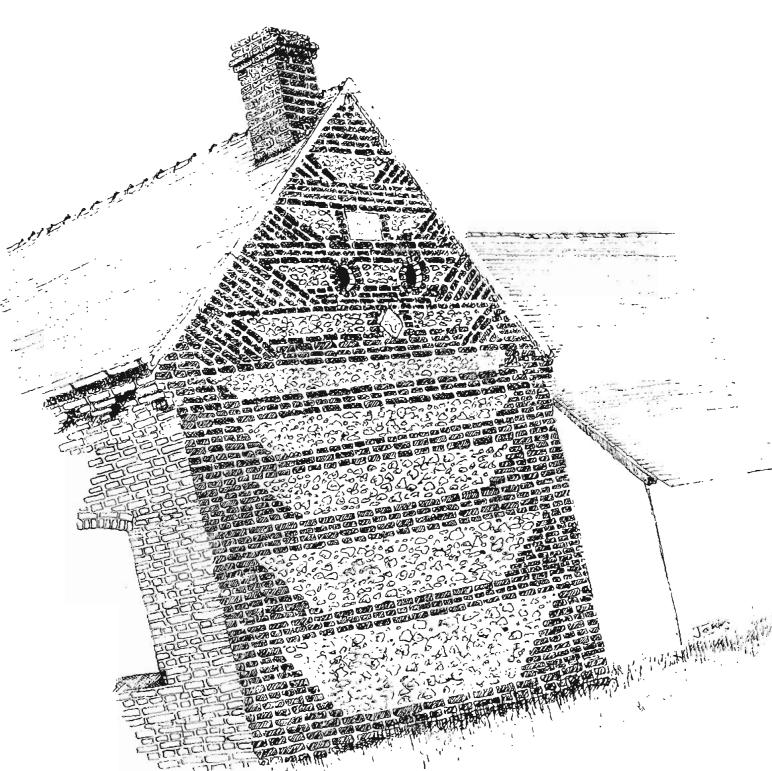
Le silex

Pratiquement inexistant au Nord de la Thiérache, le silex noir à cortex blanc apparaît dès qu'on se rapproche de la frontière de l'Aisne où il se répand dans les zones de vallée. Il constitue un matériau de complément ou de blocage, dont l'apparence extérieure varie selon la façon de liaisonner. On le trouve volontiers en sousbassement dans les zones non pierreuses où il supporte alors le gros-œuvre de torchis.





Il intervient très souvent en association avec d'autres matériaux durs tels que pierre blanche ou briques. La faiblesse de son module permet de l'utiliser en bancs horizontaux. Il donne au maçon la possibilité d'exprimer une certaine fantaisie soulignée par le jeu des alternances et la triangulation des chaînages d'angle. Il fournit enfin par la nervosité et l'opacité de sa masse, la possibilité d'une écriture en négatif.



Le torchis

En Thiérache de l'Aisne la persistance du torchis conduit à une double constatation.

Il est difficile de n'être pas touché par ce type d'architecture archaïque sur colombage dont le pittoresque lumineux participe à l'embellissement du paysage et à l'enchantement de l'âme.

Toutefois, l'état d'abandon inexplicable où il se trouve indique que la population s'est détournée de cette architecture pauvre, non seulement techniquement, mais culturellement.

On ne trouve pas un tel abandon dans les régions où il s'est également développé: Normandie, Sologne, Vendée, etc... Sa réhabilitation pose donc un problème extrêmement sérieux.

Le torchis se situe dans les zones marneuses et de forét. Sa présence s'explique historiquement comme une technique d'expédient destinée à compenser la difficulté des relations extérieures (transports de pierres onéreux ou impossible).

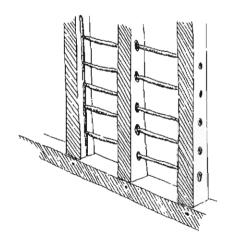
Le torchis proprement dit est un mélange d'argile, de paille, voire de crin animal. Sa couleur est ocre jaune. Il est préparé par piétinement en fosse avec incorporation d'une quantité suffisante d'eau et même de chaux. Cette pâte est ensuite appliquée sur un coffrage préparé à la recevoir (hourdis du colombage). La rechnique du torchis repose en effet sur l'utilisation du pan de bois.

L'ossature générale du mur est composée de pièces de bois horizontales (sablières assemblées par tenons et mortaises à un certain nombre de pièces verticales (poteaux ou potelets). Pour empècher le roulement de l'assemblage, le charpentier ajoutait des écharpes de renforcement en diagonale. Toutes ces pièces gardent généralement leur courbure naturelle.

Les ouvertures (portes et fenêtres) étaient calculées dans l'espace compris entre deux potelets par intervention des linteaux et appuis de bois nécessaires. Si elles sont en général plus réduites que dans l'architecture en dur, elles semblent néanmoins occuper davantage de place. Corniche et jambages pouvaient intervenir en placage extérieur pour donner un fini à l'ouvrage. Le sous-bassement destiné à isoler la sablière basse du sol est débordant, situé à un niveau compris entre 0,30 et 1,00 m. Il est constitué, soit d'un lit de rognons de silex, soit de briques, soit de pierre blanche, soit d'un mélange de tous ces marériaux.

Pour recevoir le torchis, des esquilles de bois s'emboîtent horizontalement à mi-épaisseur dans les potelets verticaux où leur pied s'engage dans de petites cavités avant de coulisser dans une grande rainure et prendre leur place définitive.

Ces esquilles horizonrales sont renforcées d'un entrelacs de liens verticaux en bois arbustif.



Le torchis est plaqué sur ce coffrage mais laisse généralement apparaître les poteaux. Son épaisseur moyenne est de 10 cm. Il arrive que par souci de protection, une couche de torchis surface entièrement la façade. Dans le cas du logement on trouve couramment un enduit de chaux. Les variations géométriques offertes par le colombage apparent restent simples et limitées. Des effets de symétrie sont parfois recherchés dans les écharpes.

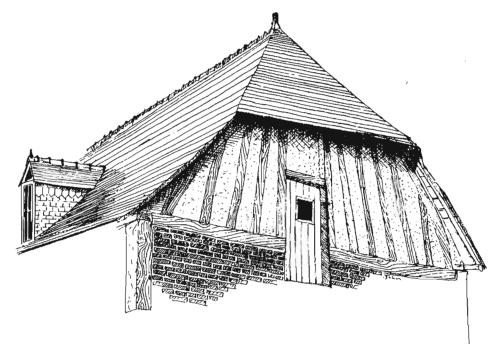
Cette charpente, généralement en chêne, ne porte pratiquement pas de sculpture. Certaines constructions à colombage possèdent un mur en dur (briques, pierres) sur la façade la plus exposée. Le torchis est protégé des pluies sous l'auvent formé par l'avancée importante du toit

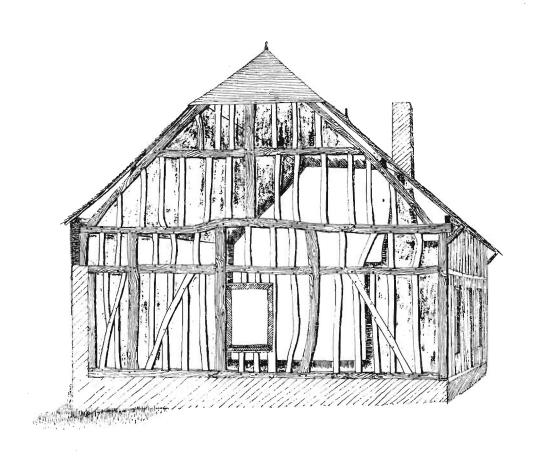


(environ 1 m). Originellement son égoût ne portait pas de goutrière. L'auvent protège aussi l'about extérieur des entraits dont l'extrémité clavetée par deux chevilles joue alors le rôle d'ancrage. Vu du dessous, cet auvent peut être ouvert ou fermé par un lattis enduit lui-même de torchis en forme de corniche plate ou courbe. On rencontre (consolidation tardive) des hourdis de briques entre les potelets.

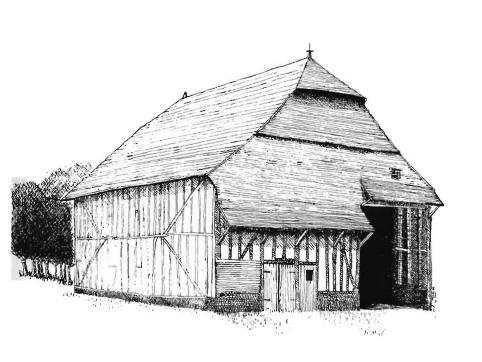
Si le torchis est surtout l'apanage de la Thiérache de l'Aisne, on signale néanmoins sa présence dans le Nord en régions intermédiaires où il se trouve employé comme matériau de remplissage associé à un gros œuvre de briques ou de pierres.







Confection du torchis dans l'Aisne



- Rechercher un banc d'argile.
- Décaper l'humus à la béche.
- Prélever la quantité d'argile nécessaire à une opération.
 - Retirer les cailloux.
- Laisser tremper dans de l'eau pendant vingtquatre heures.
- Amalgamer en piétinant à plusieurs personnes et en ajoutant de l'eau pour obtenir une « pâte lisse » (piétiner au moins 3 heures).
- Ajouter soit de la filasse et des crins d'animaux, soit de la paille de blé ou de seigle bachée menue.
- Nouer sur le treillis de lattes des liens de paille tordue trempés dans la boue limoneuse. En séchant, ces brins de paille constitueront la paroi rudimentaire sur laquelle les deux couches de torchis brut seront appliquées.
- Le lissage final se fait à grand renfort d'eau.
- * Source: Maisons paysannes de France.

La brique

Au Nord de la Thiérache on observe que l'usage de la brique primitivement réservé aux bâtiments nobles (XVI°, XVII°) ne composait dans l'architecture populaire qu'une partie réduite du corps de maçonnerie généralement en pierre dont elle était un élément de liaison et de décor (datation). Il s'agissait alors d'une brique de couleur rose-orangé peu cuite et de module plat.

Cette constatation reste vraie jusque dans la première moitié du XIX^e siècle.

A partir de cette époque, les constructeurs utilisent massivement une brique plus dure, plus résistante et plus sombre. On voit alors l'usage de la pierre se limiter aux sous-bassements, aux chainages, moulurations, appuis, linteaux, avant de disparaître complètement au XX^e siècle au profit exclusif de la brique.

En Thiérache de l'Aisne, du moins dans les zones où les limons ont été intensément utilisés, la brique semble être le matériau de prédilection.

Sa noblesse a été confortée par l'usage qu'en firent les bâtisseurs d'églises fortifiées auxquelles elle est associée.

La brique entre aussi dans de nombreux assemblages de matériaux : sous-bassements, bancs horizontaux de remplissage, rives de pignon. Elle est couramment utilisée comme un matériau d'écriture grâce aux effets de vitrification fournis par la cuisson. A cet égard, les briques surcuites noires sont éparpillées en semis dans la tapisserie rougeâtre. Mais elles peuvent également obéir aux mèmes critères de signalement, de décor et de protection magique que les signes relevés sur les églises fortifiées. De nombreux murs de maison portent des datations, des initiales, des noms, des croix. losanges, cœurs, etc...

MURS GOUTTEREAUX:

La brique achève volontiers le sommet du mur de pierres où elle compose une corniche en lits successifs. Le débordement est d'environ 10 à 20 cm.

MURS PIGNONS:

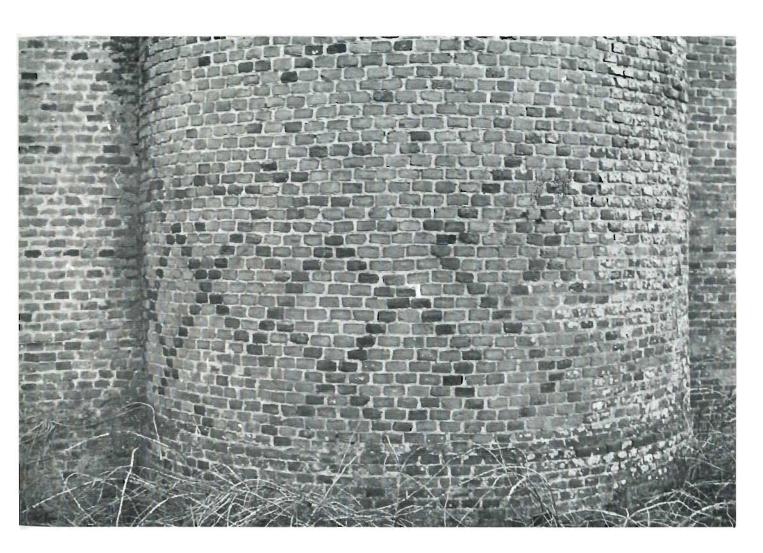
La brique peut trianguler partiellement ou entièrement le pignon de pierre par des lits horizontaux.

Elle peut également intervenir en tas maçonnés perpendiculairement au rampant de telle sorte qu'ils constituent des triangles rentrant pointés vers l'axe du pignon.

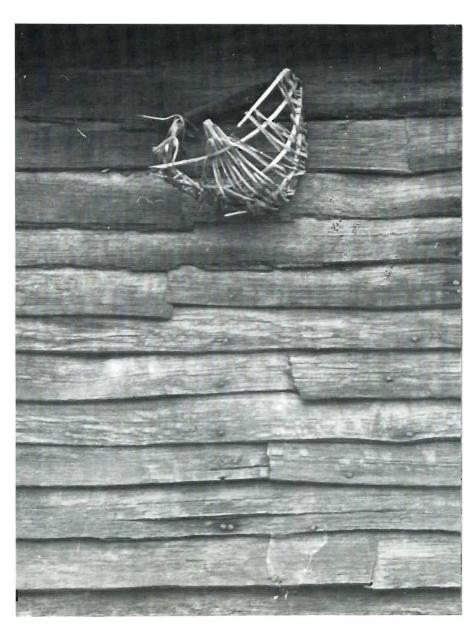
Ces pignons sont (ou non) débordants.







Le bois



Ce matériau peut figurer au titre de gros œuvre extérieur parce qu'il muraille de très nombreux bâtiments (bauchage). D'innombrables bâtiments de service offrent des murs composés d'un bâti de charpente (chène, peuplier, merisier) sur lequel un essentage (ou bardage) de planches a été cloué (chêne, aulne, peuplier). Ces feuillets (tavaillons) ont environ 200 cm de long sur 15 cm de large; épaisseur moyenne 12 à 18 mm. Ils se recouvrent horizontalement avec un pureau de 12 à 14 cm. Ils ne sont pas peints mais enduits. Ils sont assemblés en biseaux.

Le torchis bas ou défaillant reçoit aussi ce bauchage.



L'ardoise

En Thiérache de l'Aisne l'ardoise quitte le toit pour se répandre sur le pignon des bâtiments. Elle recouvre régulièrement la croupe retroussée mais descend parfois jusqu'au sol par différents auvents en rebond, principalement celui de l'égoût et celui du sous-bassement.

